

# Lettre ouverte au Premier Ministre pour un moratoire pour l'éolien en mer

écrit par Jeanne la pucelle | 2 septembre 2025

Vent Debout 59



Association  
Cap Littoral



NEMO



DEFENSE DE LA  
MER



PULSE



SCOPA



Assoc Protection  
des Petite Dalles



Gardiens  
du Large



NENY



Sites & Monuments



S.O.S à L'Horizon



AMIS D'ETRETAT



Union Bellilloise



Initiatives pour  
le Climat et l'Énergie



Stop Eoliennes  
Hauts de France



Sau.Li.De



Libre Horizon



Baie de Quiberon  
Ile- Grand Site  
Dunaire



Capres-Aunis



Belle Normandie  
Environnement



Stop THT 76-80



Sentinelles  
de Vauban



PIEBIEM

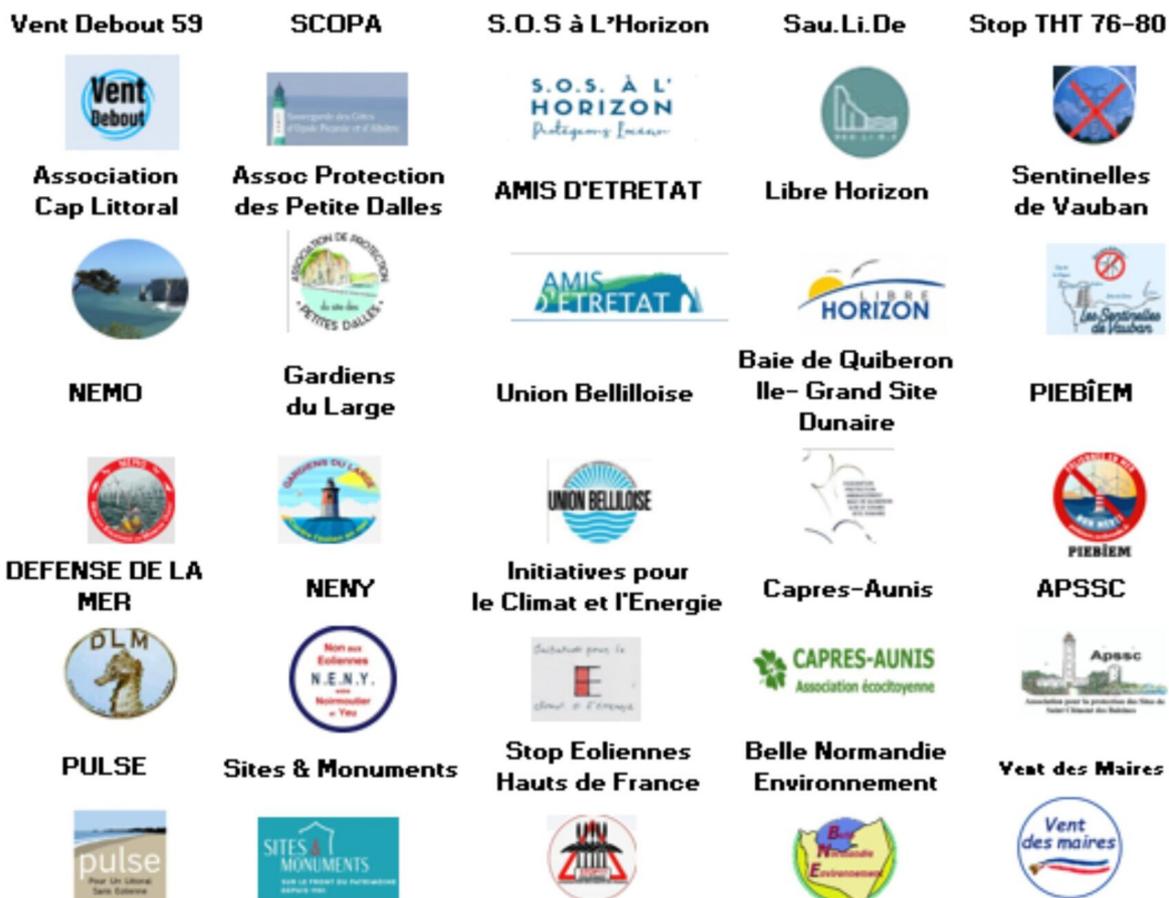


APSSC



Vent des Maires





31 août 2025

## Lettre ouverte à Monsieur François Bayrou, Premier Ministre

### Objet : Eolien en mer, PPE 3

Monsieur le Premier Ministre,

Les associations signataires de cette lettre vous écrivent ici en urgence pour vous faire part de leur profonde préoccupation au sujet des installations de parcs éoliens en mer le long de nos côtes que votre gouvernement envisage de programmer avant la fin des travaux parlementaires sur la Programmation Pluriannuelle de l'électricité

n°3 (PPE3).

L'installation de parcs éoliens géants, comme chacun

peut le constater, a des conséquences néfastes sur bien des paysages emblématiques qui font la réputation de notre beau pays. Les parcs éoliens en mer nuisent de plus à la pêche locale et aux milliers de familles de pêcheurs qui en vivent, familles qui à juste titre s'en inquiètent.

Mais elle en a aussi sur la biologie et la physique des milieux concernés, en mer comme à terre. A cause de leurs conséquences sur les populations animales, le Conseil national pour la protection de la nature a émis un avis défavorable sur les localisations prévues pour les parcs en mer. Une étude scientifique majeure, coordonnée par l'Institut belge ILVO et l'Ifremer, vient d'estimer d'autre part que ces parcs pourraient libérer dans l'océan jusqu'à 228 substances chimiques, dont 62 classées préoccupantes pour l'environnement et la santé. On sait aussi maintenant qu'ils modifient le régime des vents et donc les interactions océan-atmosphère et le climat local sur des surfaces bien plus considérables que la leur. Pour autant, nous l'avons constaté, ces conséquences n'ont pas été sérieusement anticipées, ni même pour beaucoup envisagées, quoi qu'en disent les promoteurs de ces parcs. Le principe de précaution, pourtant inscrit dans notre Constitution, n'est jamais invoqué ici. Pourquoi ?

Que diraient les Béarnais si des forêts d'éoliennes géantes colonisaient partout leurs paysages et encerclaient leurs villages. Mais ils ont de la chance : il n'y a pas assez de vent en Béarn pour intéresser pour l'instant les promoteurs de l'éolien. Cela pourrait bien sûr changer avec des éoliennes encore plus hautes et plus puissantes. La plupart des régions en France n'ont malheureusement pas cette chance, et de grandes parties en sont maintenant défigurées, comme chacun peut le constater et comme le rappelle régulièrement Monsieur

Stéphane Bern.

Face à la grogne croissante des habitants des territoires ruraux, les promoteurs insatiables ont continué à faire le forcing, et ont obtenu d'un Parlement complaisant le vote de lois pour brider les oppositions locales. Ils ont aussi réussi à y coloniser des parcs naturels. Mais ils ont fini par réaliser que décidément ils ne sont plus bienvenus dans ces territoires, et qu'ils y rencontreraient des difficultés croissantes. Sans pour autant relâcher leurs efforts de colonisation de la ruralité, avec malheureusement trop souvent la complaisance active ou passive de beaucoup d'élus locaux et de notre administration, ils ont donc entrepris de coloniser des espaces au large de nos côtes, car personne n'y habite.

Pendant tout ce temps médias et financiers, industriels, beaucoup d'élus, et même certains de nos ministres encore récemment, nous ont expliqué sans relâche que les Français de plus en plus nombreux qui se plaignent de ce déferlement ou osent y résister, étaient des réfractaires au progrès et même des imbéciles, qui n'ont pas encore compris que l'éolien, et le solaire photovoltaïque, malgré quelques inconvénients non véritablement démontrés et de toutes façons mineurs, apporteraient à notre pays tant de prospérité et d'avantages, et qu'en particulier ils nous étaient si nécessaires pour lutter contre le réchauffement climatique et pour produire une électricité « verte », abondante et peu coûteuse, que cela valait donc bien quelques sacrifices.

Mais ces bienfaits et cette prospérité annoncés et vantés par une publicité incessante et omniprésente sont, nous le savons bien, des chimères, du fait notamment de la spécificité du système électrique français, dont la transition énergétique a eu lieu il y

a plusieurs décennies, et qui bénéficie donc déjà d'une électricité parmi les plus décarbonées du monde, sans nul besoin de l'énorme suréquipement que représentent des parcs éoliens et photovoltaïques.

### **A cause de leur intermittence, éolien et photovoltaïque en France :**

– ne servent en France à rien dans nos efforts pour décarboner notre économie, car, à consommation égale, ils ne font pour l'essentiel que remplacer des électricités (nucléaire, hydraulique...) moins carbonées qu'eux.

– l'augmentation de leur puissance installée, telle que par exemple celle prévue par la PPE 3 ne permettrait d'augmenter notre production d'électricité qu'à condition qu'une puissance équivalente d'électricité pilotable (nucléaire, hydroélectricité, gaz, charbon...) ait préalablement été construite (l'électricité intermittente ne se stockant pas massivement). Prétendre qu'ils sont nécessaires en attendant le nouveau nucléaire est donc une imposture. Et comme cette puissance pilotable additionnelle une fois construite pourrait produire la part d'électricité qu'ils produiraient, cet éolien et ce photovoltaïque supplémentaires seraient en fait strictement inutiles.

– ne peuvent pas remplacer de réacteurs nucléaires, car toute la puissance de ceux-ci doit rester disponible pour faire face à l'absence simultanée de vent et de soleil, fréquente en Europe en hiver lors de la pointe de consommation du soir. Pour pouvoir supprimer des réacteurs nucléaires en France, il faudrait construire préalablement une puissance équivalente en centrales à gaz très émettrices de CO<sub>2</sub>, à gaz et à charbon. Gaz et charbon que de plus il nous faudrait importer.

Par contre, leur développement présente déjà des dangers gravissimes pour notre pays :

– du fait de cette intermittence, il est nécessaire pour pouvoir les utiliser de les coupler à des centrales pilotables de production d'électricité (ce qui représente un double investissement pour une même production d'électricité), de développer fortement le réseau électrique pour les y accueillir, et de diminuer la production des centrales pilotables qui deviennent ainsi moins rentables. Ce qui entraîne donc (a déjà entraîné de manière spectaculaire) une augmentation du coût de production de notre électricité proportionnellement à leur puissance installée par habitant. Avec comme corollaires une diminution très substantielle du pouvoir d'achat des ménages pesant lourdement sur les plus pauvres ainsi que de la compétitivité de nos entreprises, et donc un arrêt de la croissance et un appauvrissement de notre pays, mais aussi un retard dans la décarbonation de notre économie par l'électrification des usages.

– il entraîne des risques croissants de déstabilisation du réseau du fait d'une croissance insuffisante de la puissance pilotable pouvant leur être associée par rapport à celle de leur puissance installée. C'est la cause profonde du blackout qui vient de se produire en Espagne.

– il entraîne une diminution de la rentabilité de nos réacteurs nucléaires et en menace l'intégrité, parce que ceux-ci sont contraints de moduler de plus en plus fréquemment et rapidement leur puissance pour équilibrer les incessantes variations de puissance de ces électricités intermittentes.

– Il augmente notre dépendance énergétique au profit des pays asiatiques (équipements, matériaux rares ...) et

privatise subrepticement nos moyens de production au profit d'investisseurs et fonds de pension internationaux, bénéficiaires in fine du soutien public.

Nous pouvons apporter toutes justifications à nos propos si vous le souhaitez. Mais ils ne diffèrent pas des avis des groupes de réflexion spécialisés dans les questions énergétiques, dont récemment le pôle énergie de notre Académie des sciences. Pourquoi ne pas enfin les écouter ?

Ceux qui ont créé le mythe de l'éolien et du solaire photovoltaïque sauveurs de la France sont en fait les auteurs d'une des plus grandes arnaques politico-médiatico-financières de notre histoire, car nous savons, et en réalité vous le savez aussi puisque vous avez été Commissaire au Plan, qu'ils n'apportent en réalité à notre pays aucun des bienfaits postulés, mais au contraire défigurent notre pays et handicapent de façon de plus en plus préoccupante les Français et leur économie. Ils ne sont pas comme on nous le prétend d'utilité publique majeure, mais au contraire d'inutilité publique majeure.

Monsieur le Premier Ministre,

Nous savons que la justice sociale, le respect de tous les Français et le souci leur bien-être sont au centre de vos préoccupations.

S'il est impossible de revenir sur le mal considérable, les injustices et le malaise social qu'un développement irrationnel de l'éolien et du photovoltaïque a déjà créé dans notre pays, il vous est encore possible de ne pas les aggraver. C'est pourquoi nous vous demandons instamment de ne pas donner suite aux projets de parcs éoliens en mer au large de nos côtes. Pourquoi en effet, en ces temps où notre économie vacille, dépenser des

dizaines de milliards pour des installations inutiles mais très coûteuses qui nuiront à l'environnement et à la pêche locale, et qui ne feront que faire croître la dette de la France et alourdir les charges qui pèsent sur nos concitoyens et notre économie.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération.

### **Contacts**

Catherine Boutin Nathalie Beauzemont